CSE réseau 3

Rapprochement France 3/France Bleu : où en est-on ?

Liminaire FO • 15 octobre 2025

Plus que jamais, ce sujet du rapprochement entre la télé et la radio de proximité est sur la table en ce moment.
L'expertise suite à la décision du juge des référés a été restituée au CSE central. Elle pointe l'absence de visibilité, les inquiétudes par rapport à la perte d'identité et aux conditions de travail. Elle rappelle aussi que la confiance ne se décrète pas mais se construit. Et que ce sentiment d'avancer de manière opaque ne peut être perçu que comme une stratégie de dissimulation.
Cette expertise montre également ce dilemme entre le fait que la direction ait avancé sur le terrain de la marque, mais sans transparence sur les conséquences. C'est pourquoi l'expert a préconisé que les scénarios en cours de réflexion et les zones d'incertitude soient partagés.

Pour les élus, c'est clair, cette démarche sur la marque ICI entraîne la suppression de la marque France 3 et toute l'histoire de notre chaîne. Nous affirmons qu'il aurait été possible d'afficher cette marque commune sans effacer les marques historiques : d'autres entreprises ont réussi à le faire. Cette question de la perte d'identité reste cruciale. Certes, de pénibles débats ont eu lieu à ce sujet il y a un an. Ils n'ont mené à rien : nos arguments n'intéressaient pas la direction. Mais au vu de tout ce qui a été dit et constaté depuis, il n'est peut être pas trop tard pour revoir la copie, et conserver les noms historiques. Car, comme l'expert a su le rappeler également, ce projet ne peut pas être accepté par le collectif s'il est mené dans un climat de défiance, comme c'est le cas en ce moment.

Autre sujet sur lequel les salariés ne sont pas associés : le fonds du projet et les contenus qui en découlent. Comment comprendre le paradoxe quand on nous explique qu'il y a une augmentation de la programmation et que, dans le même temps, il y a de moins en moins d'activité pour les personnels ?

En CSE central il y a 15 jours, la présidente elle même a donné quelques éléments de réponse qui font mal. Elle nous dit par exemple que nous aimerions bien être comme l'Allemagne, avec 9 chaînes ARD, à l'exemple de celle de Munich, qui, entre la télé et la radio, comptent 6800 salariés. Elle commente ensuite en soulevant que cela n'a rien à voir avec nous. Elle ajoute que nous aurions été dans l'incapacité de pouvoir contribuer à la fabrication des matinales avec nos moyens internes car ils sont devenus insuffisants. Avant d'ajouter qu'elle ne croit pas une seconde que l'actionnaire accepterait un renfort de moyens. On ne le découvre pas, mais nous nous trouvons pris en otage par une tutelle qui n'a plus d'ambition pour son service public audiovisuel.

Après avoir dit cela, que peut-on souhaiter concrètement ?
Sur le projet, il avait été évoqué de tester des choses sur 2 sites, mais cela n'a pas été fait.
On nous dit par ailleurs que les orientations sont avant tout éditoriales, avec notamment l'objectif d'être plus puissants sur le numérique. Avant d'ajouter que ce sont les directions régionales qui sont censées être à la manœuvre ! Est-ce le cas ? Ont-elles effectivement la main pour engager cette réforme dès à présent ? Pas sûr que cela ait été présenté comme cela jusqu'à présent !

On nous dit ensuite que si ça n'avance pas plus vite, c'est parce que nous ne sommes pas d'accord avec l'Etat Major de Radio France. Comment résoudre cela ?

Au CSE central, la direction s'est engagée à présenter aux instances son projet global.

Pour FO, cela est urgent, et avec un calendrier. Afin que l'on sache quand, précisément, les scénarios de réflexion seront transmis. Les élus ont aussi besoin de savoir quand il sera possible d'évoquer concrètement les impacts pour les salariés…et quand nous sortirons enfin de cette stratégie de dissimulation que nous subissons trop.
Sur ce sujet comme sur d'autres !